

## Libellé(s)



Aucun libellé renseigné

## Localisation

**Adresse principale :** Rue Bonne-Espérance 34-35, HUY (Tihange)

## Inscription

**Bien inscrit comme :** Monument

## Notice

N°s 34, 35. Appelé parfois «château Bodart». Dissimulée sous le feuillage d'un parc bordé de longs murs en moellons de grès et de calcaire, surplombant légèrement la route et perpendiculaire à cette dernière, sobre et élégante gentilhommière de style Louis XVI dont la construction date comme l'indiquent les frontons des lucarnes des façades, de 1779.

Bâtie vraisemblablement par Sacré-François Bodart, bourgmestre de Huy en 1764- 1765 et seigneur de Perwez, elle est restée depuis lors la propriété de la famille Bodart et Madame Loumaye l'a reçue en héritage de sa mère, née Bodart.

Incorporée ultérieurement dans la maçonnerie de briques au-dessus du porche d'entrée aménagé dans un bâtiment d'époque plus récente abritant des remises à voiture et des écuries sous une bâtière de tuiles en S, pierre calcaire frappée aux armoiries de Henri-Joseph Bodart et portant : « RIEN SANS DIEU / HEN. 10S. BODART J.C. AVOCAT / ANCIEN BOURGEMESTRE DE HUY / ET COMISSAIR DE S.A.S. 1749 », Henri-Joseph Bodart étant le père de Sacré-François, armoiries récupérées vraisemblablement parmi les matériaux de la vieille ferme démolie pour faire place à la maison actuelle.

Cour pavée, délimitée à l'E. par la maison du jardinier et des dépendances agricoles (n° 35) abritées sous bâtière et présentant des ouvertures au linteau droit et d'autres plus récentes. A g. de l'entrée, ancien fournil remanié.

Donnant sur la cour, à dr., imposante demeure en double corps élevée en briques enduites et

calcaire sur soubassement de moellons de grès ouvert de jours de cave rect. Réparties très régulièrement, cinq travées sur deux niveaux de hauteur dégressive de baies à linteau droit doublé d'un réglelet sur montants monolithes et appui découpé. Refends dont l'extrémité supérieure taillée en pointe de diamant repose sur des gouttes tronconiques de part et d'autre de la façade et de la travée centrale. Précédée d'un perron de cinq marches profilées flanqué de murs d'échiffre calcaires terminés en colimaçon, superbe porte en plein cintre inscrite dans un rectangle calcaire, taillé en creux, couronné par une corniche et interrompu par une importante clé cannelée et gravée en son centre d'oves ; impostes saillantes sur pilastres panneautés ; vantaux agrémentés d'un maclair orné de putti superposés et autres motifs sculptés dans le bois presque en ronde-bosse sous imposte vitrée coupée de petits-bois rayonnants. A l'étage, haute fenêtre rect. avec, en léger retrait, l'appui ourlé et l'allège décorée d'un panneau saillant aux angles écornés. Dominant cette travée et percée dans le brisis, lucarne sous fronton triangulaire calcaire mouluré portant en taille d'épargne la date 1779.

Trois ouvertures dans le mur-pignon O. essenté de zinc. Façade N. s'ouvrant sur le parc, identique à la précédente, avec cependant l'entrée ici précédée d'une marche semi-circulaire et surmontée d'une porte-fenêtre protégée par un beau garde-corps en fer forgé de style Louis XIV.

Au mur-pignon E., masqué partiellement au r.d.ch. par une annexe récente, haut soubassement en moellons de grès ouvert d'une entrée de cave accessible par un degré droit rentrant. Fenêtres rect. et colombier avec aire d'envol calcaire saillante. Bandeau calcaire longeant la croupette et les rampants.

Couverte d'ardoises, toiture à la Mansart et à croupettes sommées d'un épi sous corniche calcaire constituée de deux moulures, l'une plate, l'autre en quart-de-rond.

Distribution intérieure articulée au r.d.ch. de part et d'autre d'un axe médian formé, côté-cour, d'un hall carré avec la cage d'escalier et côté-parc, d'un hall ovale.

Parfaitement conservée et homogène, décoration intérieure remarquable.

De style Louis XVI, cheminées et nombreuses boiseries en parfait état : portes, lambris et cage d'escalier. Murs des salle à manger et salon décorés de toiles évoquant des "bergeries" ou des "chinoiseries" inspirées notamment des gravures du français Jean-Baptiste Pillement (1728-1808) : oeuvres restaurées par R. Folville et attribuées parfois mais sans aucune certitude à Pierre-Michel de Lovinfosse (1745-1821). A l'étage, en face de l'arrivée de l'escalier, chapelle ménagée dans une suite d'armoires-placards.

Deux cadrans solaires non sans intérêt : un en fer forgé fixé à la façade S. et portant une inscription latine et l'autre en calcaire, formé d'un pilier polygonal élégamment galbé.

A la lisière de la propriété, intéressante potale datée de 1737 : pilier de section carrée à panneau profilé et à tailloir saillant mouluré, surmonté d'une niche cintrée de plan carré.

En contrebas du parc et probablement du dern. tiers du XVIIIe s., grilles avec plinthe décorée d'arcades et d'anneaux et soutenues par des piliers calcaires carrés cannelés surmontés d'un vase calcaire. Percée dans le mur de clôture, porte à linteau droit sur montants monolithes (VI, fig. 246, 247). N.R.

M. LAFFINEUR-CREPIN, Le salon chinois de la maison Loumaye à Tihange, u exemple de l'influence française sur la décoration intérieure du XVIIIe s. au pays de Liège, dans Annales du XLIVE congrès, Huy, 18-22 août 1976, Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique A.S.B.L., p. 848-856; J. PHILIPPE, Meubles, styles et décors entre Meuse et Rhin, Liège, 1977, p. 187, 288, fig. 92 et 98; Tihange et ses châteaux, p. 47.

## Cartographie

Cartographie



[Webgis](#)

## Informations cadastrales

Tihange :

- Section B
  - Parcelle 4 D
  - Parcelle 4 E

## Détails complémentaires de la fiche

### Prospection

---

Prospection effectuée en 1990

### Publication papier

**Tome** : IPM - 15 (1990)

**Page(s)** :

- [IPM - 15 - Page 302](#)
- [IPM - 15 - Page 303](#)

**Les imagettes de ce tome sont accessibles via ce lien :** [Imagettes](#)

### Code de la fiche

---

61031-INV-0529-01